



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le vendredi 6 juin 2008 — N° 95

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Dépôts de documents**

M. le président dépose :

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 29 mai 2008 :

Décision 1425 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 1045-20080606)

Décision 1426 concernant le Règlement concernant les virements de crédits entre programmes et entre supercatégories du budget de l'exercice financier 2007-2008.

(Dépôt n° 1046-20080606)

\_\_\_\_\_

#### **Dépôts de rapports de commissions**

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 28 et 29 mai et les 4 et 5 juin 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1047-20080606)

**6 juin 2008**

---

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 40 citoyens et citoyennes de la circonscription de Jonquière, concernant le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles québécoises.

(Dépôt n° 1048-20080606)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 16 mai 2005, adressée à M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par M. Roch Denis, recteur de l'Université du Québec à Montréal, concernant le développement immobilier de l'Université du Québec à Montréal.

(Dépôt n° 1049-20080606)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon) dépose :

Copie d'un courriel, en date du 15 juin 2005, adressé à M. Jean-Guy Poulet, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, par M. Nicolas Buono, directeur des investissements de l'Université du Québec à Montréal, concernant le développement immobilier de l'Université du Québec à Montréal.

(Dépôt n° 1050-20080606)

À la demande de M. le président, M. Taillon (Chauveau) retire certains propos non parlementaires.

**6 juin 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Therrien (Terrebonne) dépose :

Copie du compte rendu d'une réunion du Comité de régie de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, en date du 4 octobre 2005;  
(Dépôt n° 1051-20080606)

Copie d'une note de service, en date du 5 juin 2006, adressée à Me Renée Madore, directrice des affaires institutionnelles de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance, par Me Jean Maranda, du service juridique du même organisme, concernant l'examen du projet de loi n° 17 sur les contrats des organismes publics.

(Dépôt n° 1052-20080606)

### **Votes reportés**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 223 du Règlement, le vote reporté, lors de la séance du 5 juin 2008, sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant l'adoption du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roy (Montmagny-L'Islet), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le 8 juin est la Journée mondiale des océans et qu'elle profite de l'occasion pour rappeler le rôle crucial des océans comme source de vie partout dans le monde;

QU'elle rappelle qu'ils ont été trop longtemps exploités et que nous devons aujourd'hui être conscients de l'importance de les protéger.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**6 juin 2008**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Beauce-Sud), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Pagé (Labelle) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 23<sup>e</sup> édition du Tour de Beauce, épreuve cycliste internationale masculine numéro un au Canada qui se tiendra du 10 au 15 juin 2008; cette compétition, qui se tient sur des parcours exceptionnels, jouit d'une réputation enviable et a couronné de grands champions au fil des années dont plusieurs qui se sont illustrés lors du tour de France et des Championnats du monde sur route.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, M. Camirand (Prévost) et M. Gendron (Abitibi-Ouest) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'édition 2008 du Mérite municipal dont les prix sont décernés depuis 1990 à l'occasion de la Semaine de la municipalité;

QU'elle rende hommage aux personnes ainsi qu'aux organismes ayant œuvré de façon exemplaire au service de leur communauté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

La liste des lauréats de l'édition 2008 du Mérite municipal.

(Dépôt n° 1053-20080606)

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 juin 2008

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n°214, Loi concernant la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins, le projet de loi n° 215, Loi concernant la Ville de Sherbrooke, et le projet de loi n° 217, Loi concernant la Ville de Huntingdon;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 219, Loi concernant Investia Services Financiers inc.;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Projets de loi du gouvernement**

##### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 juin 2008, sur la motion de Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposant que le principe du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, soit maintenant adopté.

---

À 13 heures, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

---

**6 juin 2008**

---

La séance reprend à 15 heures.

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposant que le principe du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 88 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 88 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'éducation et que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 10 juin 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 59, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 juin 2008, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**